



**Groupement Interprofessionnel pour la valorisation
de la Pomme de Terre**

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du GIPT

15 mars 2006

INTRODUCTION : ANNEE DE TRANSITION

Mon propos se veut réaliste. Depuis plusieurs années, on assiste à la maturation du marché de la transformation de pommes de terre.

Les conditions de marchés de la campagne dernière, au travers des chiffres que nous allons vous présenter, traduisent et confirment cette situation.

L'environnement global de notre secteur est très concurrentiel. Les relations difficiles entre l'agriculture, l'industrie et le commerce, autour de changements politiques profonds et perturbateurs, doivent -et c'est l'objet de notre réflexion- nous alerter, tant l'ensemble des représentants des filières que l'ensemble des représentants des Pouvoirs Publics afin de redonner, voire conforter, les avantages compétitifs et l'attractivité du territoire français.

L'Assemblée Générale 2005, dans le contexte de la réforme de la PAC, avait mis en avant les profonds bouleversements que celle-ci occasionnerait. Cette année a vu l'instauration des curseurs « techniques » (DPU) à la production. Le niveau économique et la compétitivité de la France nous inquiètent fortement. Nous percevons très nettement cette situation dans le cadre de notre Interprofession,

Le GIPT s'est montré vigilant tout au long de ces derniers mois afin d'assurer les mutations nécessaires et la mise en œuvre des décisions politiques prises par ses familles. Cette adaptation nécessaire et rapide justifie les efforts déployés. C'est dans ce cadre que le GIPT s'inscrit pour une mise en œuvre pratique et pleine d'exigences afin de satisfaire les besoins des uns et des autres au travers de :

- la recherche
- la sauvegarde des intérêts économiques
- la prévention sanitaire
- la réforme de la PAC
- les accords interprofessionnels

Avant de développer l'ensemble des faits marquants de l'année écoulée, rappelons que la vie de la filière pomme de terre est rythmée par le déroulement et les résultats des campagnes qui se succèdent. Prenons donc le temps de regarder les principales caractéristiques de la campagne écoulée.

BILANS DE CAMPAGNE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

1.- Industrie alimentaire

La campagne 2004-2005 s'est engagée dans un contexte d'abondance de l'offre sous l'effet combiné de surfaces et de rendements en progression. La consommation, enfin stabilisée après 18 mois d'inquiétude, n'a pas permis d'absorber ces volumes. Ajoutées à des capacités de production excédentaires en Europe, les anticipations à la baisse ont affecté les cours tant de la matière première que des produits finis dès l'été. Ils ne se sont jamais redressés, créant une situation défavorable à tous les maillons de la filière.

La production française est restée globalement stable, et si les volumes transformés se sont érodés de 1,5 %, cela est imputable aux gains de rendement en usine. Enfin, le développement des produits économiques a creusé le solde des échanges en 2004 avant une amorce de redressement en 2005.

- Les chips et les snacks

Avec plus de 47 000 tonnes de production, à périmètre non comparable (incidence Altho ?), le marché français des chips a pleinement bénéficié d'un été favorable. Conjugué à l'effort d'innovation sur le segment du snacking, la famille des chips est l'une de celles ayant créé le plus de valeur en GMS en dépit du poids important des MDD (31%).

- Les produits déshydratés

La production de produits déshydratés a progressé de 1% avec une activité forte au premier semestre 2005 dans un contexte de reconstitution de stocks. Le marché reste peu soutenu, à l'exception du segment « industrie » très concurrentiel. Le solde des échanges extérieurs s'est dégradé durant la campagne.

- Les produits non surgelés

Il s'agit principalement des produits sous vide, des « crus et blanchis », ainsi que des « frites fraîches ». La compétition, particulièrement intense sur ce dernier segment, a conduit à un recul de la production de 15 000 tonnes effaçant, par là même, sept années de croissance. Les importations ont augmenté en conséquence.

- Les frites et les spécialités surgelées

Après deux années de baisse des ventes, attribuées à une moindre fréquentation des restaurants par les ménages, et des préoccupations d'ordre nutritionnelles, nous observons un vigoureux rebond. La production s'est accrue de 9 % au prix, il est vrai, d'importantes concessions tarifaires faites à la grande distribution.

Les filières de valorisation de la pomme de terre, et les chiffres le montrent, sont dans un contexte où la recherche de performance, la qualité et l'innovation seront des leviers indispensables à son développement.

Après deux années de tassement, et le sentiment que, peut-être, ces produits avaient atteint leur apogée, et que le consommateur se détournait vers plus de convenance, les signes de reprise de la consommation sont là. A nous tous, dans la filière, de capitaliser sur nos atouts pour transformer l'essai.

2.- La féculerie

La campagne 2005-2006 a été marquée par des rendements supérieurs dans les régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie par rapport à ceux enregistrés dans la Marne.

Les plantations 2005 ont été réalisées dans de bonnes conditions. Tout au long de la campagne, les conditions climatiques sont restées correctes, sauf dans la Marne qui a souffert de la sécheresse, et les arrachages se sont également déroulés dans des conditions optimales. Des craintes importantes sont apparues en juillet et août suite à la dégradation de la situation sanitaire avec le développement important du mildiou en végétation. Toutefois, après des mois de septembre et octobre particulièrement secs, très peu de dégâts de mildiou ont été observés en conservation.

Au cours de la campagne 2005-2006, 1 842 producteurs ont emblavé 27 438 ha. Les surfaces sont en très légère baisse par rapport à la campagne précédente. Le nombre de producteurs continue à

diminuer, même si la réduction est limitée, et la superficie moyenne contractée par planteur reste relativement stable aux environs de 15 ha.

Les conditions climatiques nettement moins favorables que celles de la campagne précédente, avec en particulier une faible pluviométrie, ont généré un rendement moyen national de 40 tonnes/ha, contre 44 tonnes/ha en 2004-2005, campagne qui fut exceptionnelle.

Au total, environ 1 119 045 tonnes de pommes de terre (contre 1 222 340 tonnes en 2004-2005) ont été travaillées avec une richesse féculière moyenne de 20,3 % (contre 20 % en 2004-2005) pour produire 259 168 tonnes de fécule (contre 280 838 tonnes). Le niveau de production 2005-2006 représente entre 101 et 102 % du tonnage contracté des trois usines. Rappelons que lors de la campagne précédente, les objectifs de production avaient été très largement atteints puisque le contracté avait été réalisé à hauteur de plus de 108 %.

Les livraisons de pommes de terre ont été réalisées avec un niveau de tare moyenne bas de 10,1 %, voisin de celui de la campagne précédente de 10,5 %.

Globalement, cette campagne aura été une campagne correcte. Toutefois, des différences régionales de rendement demeurent, les producteurs de la Marne ayant, à nouveau, subi les aléas climatiques.

PRINCIPALES REFLEXIONS ENGAGEES PAR LE GIPT

➤ MALADIES DE QUARANTAINE

Avec la signature de la convention maladie de quarantaine, les Interprofessions GIPT et C.N.I.P.T. ont clairement pris l'engagement d'être des acteurs responsables de la qualité sanitaire du territoire et de la filière pomme de terre. Fort de cette décision, c'est avec détermination que nous avons participé, avec le Gouvernement, à l'élaboration de l'article 9 de la Loi sur le développement des territoires ruraux. Convaincus de l'importance pour notre secteur, mais également pour la France, d'avoir des moyens d'actions, nous avons su convaincre...

L'année 2005 devait être une année transitoire et nous avons tant bien que mal réglé le problème des producteurs qui devaient percevoir les aides d'accompagnement de l'Etat au titre de l'année 2004.

Nos démarches devaient être accompagnées par la rédaction de décrets d'applications. Selon les promesses faites, ils auraient dû être discutés très rapidement. Force est de constater que ceux-ci ont été sans cesse reportés et nous insistons pour, à nouveau, demander : « *Quand aurons-nous les décrets d'applications* » ?

Derrière cette exigence, je souhaite soulever trois points auxquels nous sommes confrontés actuellement :

1) Les niveaux qualitatif et quantitatif des contrôles

Qualitativement : La filière française dispose assurément d'outils d'analyses très pointues, d'une sensibilité microscopique, alors que nos partenaires européens ne disposent que de loupes ! Nous n'acceptons pas qu'à Bruxelles nos partenaires hollandais ou allemands cherchent à requalifier les parasites de quarantaines en parasites de qualités !

Quantitativement : Le GIPT et ses familles ont depuis très longtemps pris le taureau par les cornes. La surveillance systématique des introductions de pommes de terre et de plants par des analyses a toujours été suivie par les services de l'Etat. Nous déplorons que le seuil des contrôles et des analyses, fixé par la directive européenne en matière de surveillance du territoire, ne porte que sur 5 % des importations pour le secteur végétal.

Nous pensons que le passeport sanitaire européen n'a pas la même valeur selon son origine. Quel niveau de sécurité sanitaire la France souhaite-t-elle mettre en place sur son territoire ? Avec quelles mesures d'accompagnements ?

Ces questions restent au cœur de nos préoccupations avec tous les acteurs de notre filière.

2) Le traitement réservé aux lots « probablement contaminés »

Une clarification des paramètres de qualification et de leur prise en compte économique par les services de l'Etat est nécessaire.

En effet, par delà les lots déclarés « contaminés » et pour lesquels les procédures de destructions sont connues, il est plus difficile de traiter les lots dit « *probablement contaminés* » car ceux-ci portent au nom du principe de précaution une qualification administrative très pénalisante. L'Etat pénalise très durement ces pommes de terre qui s'avèrent, au regard des analyses, indemnes de parasites nécessitant des circuits commerciaux appropriés. Ensuite, l'incidence financière qui en découle du fait de la suspicion continuant à peser sur ces produits rend difficile leur mise en marché.

Nous demandons donc à l'état de mieux définir son périmètre d'intervention et de qualifier nos produits avec la plus grande prudence.

3) Destruction des lots ou retraitement des lots

Pour les lots de pommes de terre impropres à être commercialisés normalement, notre Interprofession a été interrogée sur la contribution que notre secteur pourrait apporter.

1^{ère} réflexion : Il est indispensable de définir un cahier des charges précis de la manière dont l'Administration entend à la fois traiter techniquement et économiquement ces lots.

2^{nde} réflexion : La mise en place de ce cahier des charges nous permettra d'interroger nos adhérents sur ce sujet, de définir les sites y répondant au mieux et d'habiliter ceux-ci pour pouvoir traiter ces pommes de terre.

Sur ces sujets très complexes et difficiles à traiter, sur la mise en œuvre d'un cahier des charges, nous réitérons notre demande quant à l'établissement de décrets d'application. Le Gouvernement et l'Administration peuvent compter sur notre entière collaboration.

L'enjeu sanitaire est devenu un atout pour la France dans un fort environnement concurrentiel européen. Le GIPT s'est toujours montré responsable sur ce sujet. Nous restons à votre écoute.

➤ RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Institut Technique de la Pomme de Terre

Un secteur sans recherche ne peut vivre, tout le monde en est convaincu. Mais quelle recherche et comment ?

Le GIPT, et ses partenaires -le C.N.I.P.T. et la F.N.P.P.T.- sont au cœur de ce débat.

Dans un contexte économique de concurrence accrue et de politique non stabilisée avec la réforme de la PAC, chacun de nos adhérents se projette dans l'avenir avec la volonté affichée de maîtriser les programmes et les financements.

L'ambition du GIPT et de ses adhérents est d'avoir une recherche forte. C'est pourquoi nous avons lancé en 2005, avec le cabinet ERNST & YOUNG, un audit de la recherche filière pomme de terre, financé par l'ensemble des acteurs, avec l'appui des Pouvoirs Publics au travers de VINIFLHOR, que nous tenons à remercier. Tous les acteurs sont aujourd'hui autour de la table. Le 4 avril 2006, aura lieu un séminaire de réflexion sur l'avenir de l'I.T.P.T. dans toutes ses dimensions : les métiers, les filières, les marchés, les moyens financiers. Le débat est ouvert.

Notre filière a énormément évolué au cours de ces dernières années. Je ne peux envisager que les progrès réalisés cessent faute d'une vision commune et partagée par tous les acteurs.

En matière de recherche, nous ne pouvons ignorer, par ailleurs, toutes les initiatives qui sont prises tant au niveau mondial (décryptage du génome de la pomme de terre), européen, français (PNNS), régional (pôle de compétitivité « industrie et agro-ressources » initié par les régions picarde et champenoise) ou local.

Le GIPT, structure ouverte par définition aux besoins de ses membres, est toujours prêt à accompagner ou expertiser les sujets qui préoccupent les acteurs de la filière. Nous sommes par ailleurs intervenus pour rappeler notre besoin sur la station de quarantaine du Rheu et, qu'avant toute restructuration de ce centre de recherche, nous entendions conserver cette unité indispensable à notre filière. Nous avons été entendus.

Station de recherche de Bretteville

La recherche au sein du GIPT concerne aussi les plants et la création variétale avec la Station de recherche de Bretteville. Là aussi, de profonds changements sont intervenus. Seule la branche « Féculerie » reste signataire d'une convention de recherche et de création variétale.

Néanmoins, j'attire l'attention de notre assemblée sur quelques points :

- La création variétale reste un facteur de progrès important et chacun doit y trouver sa place par un juste retour des moyens financiers ;
- La ratification par les assemblées de la convention UPOV 91 conforte les sélections et leurs variétés ;
- Les droits d'obtenteurs et les royalties apparaissent dans certains cas discutables ;
- La filière pomme de terre, dans le cadre de l'ADAR, entend faire valoir sa place et, si les discussions en interne au sein de l'I.T.P.T. ont été âpres, j'invite chacun à établir des clés de répartition plus simples que celles que nous connaissons (j'espère que le cadre de nos réflexions à l'I.T.P.T. nous permettra d'y parvenir)
- Et dernier point, la semence de ferme. La nomination de MM. BIGRE et BERTHOMEAU comme médiateurs, devait nous faire sortir d'une impasse. Il n'y a toujours pas d'accord. Je le déplore. Je rappelle simplement que notre position se résume en deux mots : « oui aux « semences saines ».

➤ REFORME DES OFFICES

Nous avons, sur ce sujet, plusieurs réflexions. Notre travail avec l'ONIFLHOR est essentiel à l'activité de notre Interprofession. Nous avons, avec la restructuration qui s'opère -la création de

VINIFLHOR- la volonté de poursuivre notre participation. Au travers de la consultation faite par le Ministère sur la composition restreinte du prochain conseil d'administration, nous avons exprimé notre inquiétude quant aux équilibres des familles siégeant en amont et en aval. Nous souhaitons clairement garder demain la possibilité d'exprimer nos revendications et de disposer de moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre structure. Nous ne voulons pas devenir un sous-ensemble des secteurs vin, et fruits et légumes.

D'autre part, notre inquiétude porte également sur les ressources dont les Offices disposeront au terme de cette réforme et sur l'accompagnement d'un certain nombre de dossiers (on peut citer les contrats de plan Etat-région et le plan végétal pour l'environnement...).

Enfin, la refonte des Offices nous amène également à poser la question du suivi des dossiers existants notamment en féculé où des flux financiers importants transitent par l'Office. En effet, nos dossiers sont compliqués et leur traitement par le personnel compétent de l'Office est un élément auquel nous sommes attachés. Nous souhaiterions pérenniser ces relations, et ce, d'autant plus dans une période aussi mouvementée.

Avec la Loi d'Orientation Agricole, l'Etat a voulu renforcer le pouvoir des Interprofessions. En temps que Président de l'une d'entre elles, je tiens à souligner que cet outil, très structurant de nos filières, est bénéfique pour tous. C'est une interface avec les Pouvoirs Publics très appréciable. C'est également un levier incomparable pour mobiliser les énergies et les moyens financiers. L'Interprofession reste le lieu privilégié de la confrontation entre le monde de la production et le monde de la transformation dont la résultante est la signature d'accords interprofessionnels. Je suis heureux que le Gouvernement ait souhaité conforter les Interprofessions. C'est et cela reste, malheureusement, une institution franco-française. A l'échelle de l'Europe d'aujourd'hui, nous pouvons cependant nous poser quelques questions.

Certains sujets par exemple, nécessiteraient une discussion entre Interprofessions. Ceci permettrait d'avoir plus de transversalité sur certains sujets comme, par exemple, la PAC, les relations commerciales...

➤ COMMUNICATION

Le GIPT avait, depuis cinq ans, l'ambition de se donner des outils de communication. Dans le contexte économique actuel, nous corrigeons cet axe mais nous continuons à développer notre site Internet.

Nous avons mis en place des outils de communication grand public afin de mieux faire connaître, expliquer ou valoriser nos métiers et notre produit, la pomme de terre.

➤ L'ANNEE A VENIR

Il convient de rebâtir une nouvelle équipe. En effet, notre directeur nous a quittés le 14 février 2006 et je veux en profiter pour le remercier pour son travail tout au long des sept années passées parmi nous. Avec son successeur, dont la tâche immédiate sera d'assurer la continuité de la légitimité de notre institution, il conviendra de développer de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Nouveaux projets dans un contexte certes plus délicat mais aussi très prometteur car les enjeux agricoles du futur -l'alimentaire et le non-alimentaire, avec la chimie végétale- offrent de belles opportunités sur lesquelles nous devons être présents.

La négociation à l'OMC et son corollaire avec la réforme de la PAC vont aussi profondément réformer notre secteur d'activité. Les effets directs sur le secteur féculier et indirects sur le secteur

de la transformation nécessitent un suivi et une présence accrue pour faciliter le travail des uns et des autres.

Je ne peux terminer mon propos sans évoquer la fermeture de FLODOR, mais aussi les difficultés des sites industriels que sont VICO et AVEBE Haussimont.

Pour VICO, nous assistons à un redéploiement industriel avec suppressions d'emplois et pertes de contrats.

Enfin, concernant la féculerie du groupe hollandais AVEBE à Haussimont, l'industriel souhaite aujourd'hui arrêter ce site de fabrication. Tout espoir de voir ce site perdurer n'est pourtant pas interdit. Dans un contexte difficile, tant au niveau de la production que sur un plan industriel, mais également européen avec la redistribution des contingents et du budget, j'espère que ce dossier pourra trouver une issue favorable.

Depuis plusieurs années déjà, le GIPT se pose la question de savoir pourquoi la transformation industrielle ne progresse pas alors que le potentiel de production de matières premières est sous-utilisé et alors que d'autres pays européens, notamment la Belgique, progressent. A cet effet, le Gouvernement a nommé Monsieur DANEL pour expertiser et analyser les forces et faiblesses de notre secteur. C'est une initiative dont nous nous réjouissons et que nous saluons. Il va de soi que nous nous tenons à la disposition de Monsieur DANEL pour mener à bien cette mission.

Le GIPT doit se soucier également des marchés à venir tant au niveau alimentaire (*et notamment le PNNS*), que des marchés non alimentaires. Je vois dans l'immédiat, par exemple, les potentialités offertes par les bio-plastiques et la chimie végétale.

Vous le constatez, le travail ne va pas manquer. Je vous remercie tous pour votre soutien et pour tout le travail accompli dans les diverses instances du GIPT. Votre présence ce jour en témoigne.

Sans attendre, je donne la parole à M. Philippe DUCLAUD pour son intervention sur le thème « Les enjeux liés aux négociations OMC ». Cette instance créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui, au cœur du développement planétaire, est devenue au fil des décennies incontournable. En ouvrant ce débat, le GIPT souhaite s'inscrire dans une démarche pédagogique pour tous et ainsi vous éclairer. Merci encore à nos intervenants de bien vouloir y contribuer.

* * *